

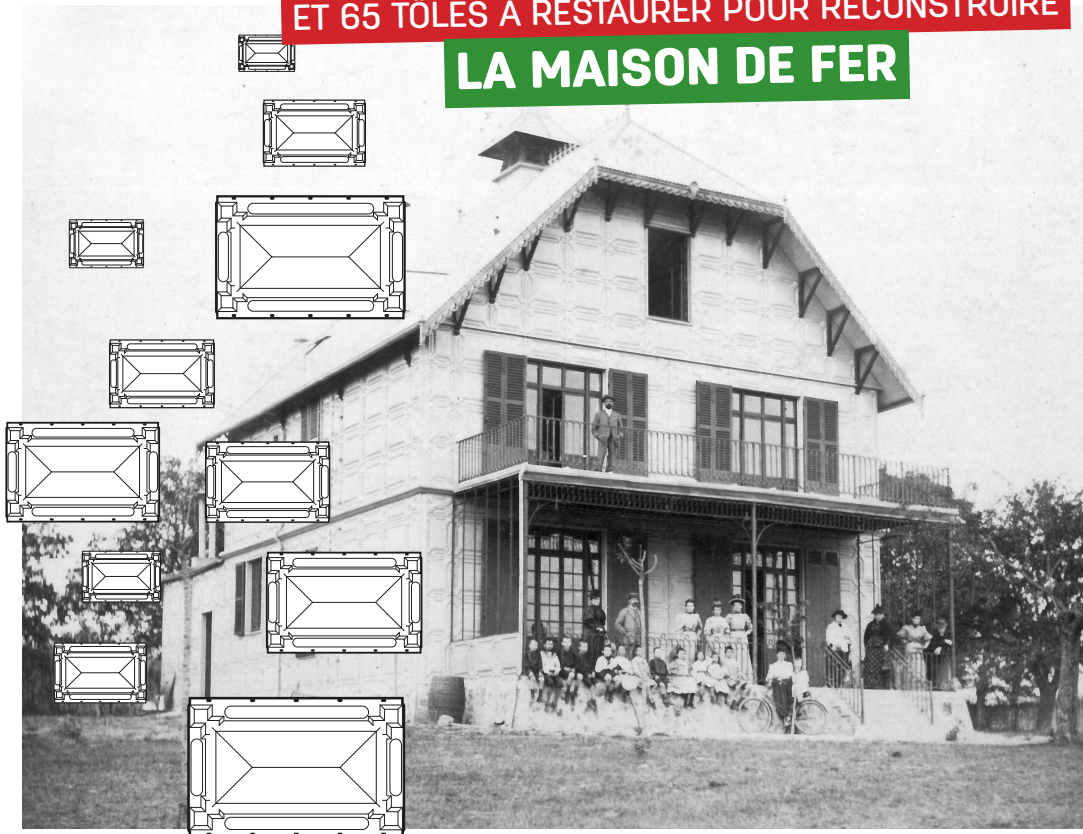


POLISSY

mef
maison de fer

ENSEMBLE TROUVONS 316 TÔLES À FABRIQUER
ET 65 TÔLES À RESTAURER POUR RECONSTRUIRE

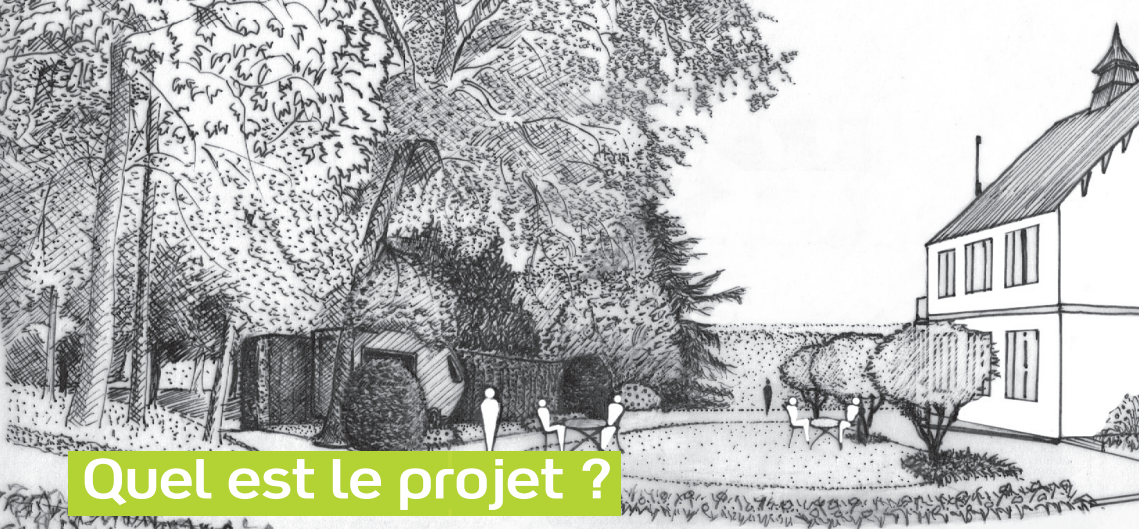
LA MAISON DE FER



Apportez votre tôle à l'édifice !



Chacun peut apporter
sa participation et devenir
acteur de la reconstruction
de ce patrimoine historique



Quel est le projet ?

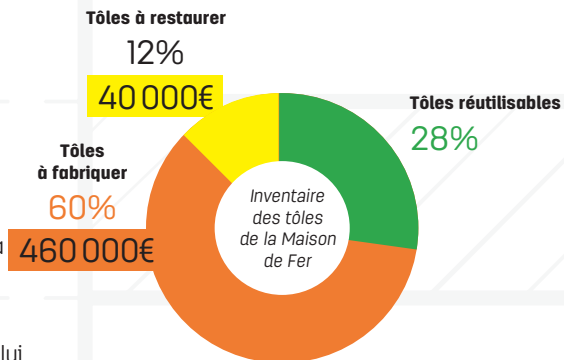
Edifice emblématique de l'histoire de Poissy, la Maison de Fer est un bâtiment de la fin du XIX^e siècle qui tient son nom des matériaux utilisés pour sa construction, sa structure tout comme ses murs et sa toiture étant entièrement faits de métal, ce qui en fait un édifice original. Elle a été inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques en 1975.

Le projet de sauver cet édifice trouve son origine avec la construction de l'autoroute A14, qui prévoyait de le détruire, ce que fit malheureusement la tempête de décembre 1999.

Consciente de la valeur patrimoniale de la Maison de Fer, la Ville de Poissy s'est depuis emparée du projet, et après être devenu propriétaire des vestiges, a entièrement démonté puis stocké les éléments de l'édifice.

Avec le soutien de la Direction régionale des Affaires culturelles d'Ile-de-France, la Maison de Fer sera reconstruite en 2019 dans son intégralité à partir des éléments encore subsistants et, pour les panneaux métalliques détruits ou disparus, refaits à l'identique. Elle sera reconstruite dans le Parc Meissonnier près du centre-ville et des bords de Seine, au cœur du quartier patrimonial et préservé de Poissy, lui permettant ainsi de retrouver un cadre paysager remarquable.

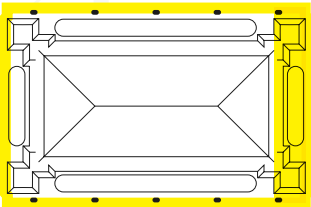
Cette souscription permettra de restaurer et fabriquer à l'identique les panneaux métalliques endommagés ou disparus afin de permettre la reconstruction de la Maison de Fer.





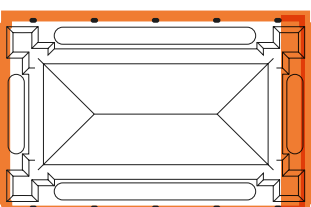
À quoi servira ma souscription ?

Pour **50€** vous contribuez à restaurer une plaque à l'identique.
(1 panneau métallique restauré = 600€)



Sur une tôle restaurée, votre participation de 50€ représentera 1/12° de la tôle

Pour **100€ et +** vous contribuez à fabriquer une plaque à l'identique.
(1 panneau métallique fabriqué = 1 500€)



Sur une tôle fabriquée, votre participation de 100€ représentera 1/15° de la tôle

Votre don est déductible soit :

> de l'impôt sur le revenu à hauteur de **66% du don** (dans la limite de 20% du revenu imposable).

Un don de 100€ = 66€ d'économie d'impôt.

> de l'impôt sur la fortune à hauteur de **75% du don** (dans la limite de 50 000€ - limite atteinte

lorsque le don est de 66 666 €). *Un don de 100€ = 75€ d'économie d'impôt.*

Montant du don	50€	100€	200€	500€	1000€
Contreparties					
Visite du lieu de stockage	✓	✓	✓	✓	✓
Entrée gratuite à la Maison de Fer	✓	✓	✓	✓	✓
Dégustation "tea time" à la Maison de Fer	-	Pour 1 pers.	Pour 1 pers.	Pour 2 pers.	Pour 2 pers.
Votre nom inscrit sur la liste des mécènes	✓	✓	✓	✓	✓
Votre nom gravé sur une reproduction miniature d'une plaque sur le mur des mécènes à l'intérieur de la Maison de Fer	-	-	-	✓	✓
Membre du Cercle des Mécènes de la Maison de Fer pour une durée d'un an	-	-	-	-	✓

**Pour toute contribution à partir de
1000€, devenez pour une année
membre du**

Cercle des Mécènes de La Maison de Fer

Partagez des moments de rencontres
et d'échanges privilégiés autour de petits
déjeuners, de visites privées, d'événements
uniques et d'avantages dédiés dans un cadre
singulier niché au cœur d'un écrin de verdure.



Contact : **Pia PLANTELIN-ROMAND**
Chargée de mission Mécénat, partenariats
culturels et projets patrimoniaux

Email : pplantelin-romand@ville-poissy.fr
Tél. : 01 39 22 55 10

